

Hors plan de relance, un budget d'investissement soutenu en 2009.

● Des investissements routiers conséquents avec 50 M€ dont :

A75	Pézenas-Béziers et système d'exploitation
RN106	aménagement Boucoiran - La Calmette, contournement de La Calmette
RN116	réhabilitation de chaussée et sécurisation
RN 88	raccordement A75 au vallon du Romardiès

● Une montée en charge du contrat de projets Etat-région 2007-2013 avec 43 M€ d'investissements en 2009.

En dehors des routes, les principaux investissements de l'Etat sont inscrits au Contrat de Projets Etat-Région. Ils sont accélérés en 2009.

en M€	Total 2007-2013	AE 2007	AE 2008	AE 2009
Enseignement supérieur / recherche	120	9,3	13,5	15,6
Ferroviaire	74	10,3	14,6	16,5
Culture	18	0,6	0,8	5,4
Aménagement du territoire	30	0,6	4,4	5,2
Total	242	20,8	33,3	42,7

Ferroviaire 16,5 M€ dont

- réalisation du viaduc de Courbessac
- modernisation de la ligne Nîmes-Alès
- modernisation de la ligne Le Monastier-Mende-La Bastide
- régénération de la ligne Carcassonne-Limoux-Quillan

Enseignement supérieur et recherche 15,6 M€ dont

- pôle informatique et télécommunications de Montpellier
- réhabilitation de l'université de Perpignan
- site Hoche à Nîmes

Culture 5,4 M€ dont

- théâtre de l'Archipel à Perpignan
- abbaye de Lagrasse
- théâtre Molière à Sète

Aménagement du territoire 5,2 M€ dont

- 1,3 M€ pour la Lozère
- 0,35 M€ pour l'Aude
- un appel à projet auprès des pays et agglomérations



PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE FRANCAISE

Un programme exceptionnel d'investissement public de 95 M€ pour le Languedoc-Roussillon

Un programme exceptionnel d'investissement public

Le programme d'investissement public prévoit des crédits nouveaux pour accélérer la réalisation d'opérations engagées dans les infrastructures de transport, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture. Des subventions aux collectivités pour l'aménagement du territoire et un début de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement pour les bâtiments de l'Etat sont également prévus.

Fluidifier la dépense publique

Les délais de paiement de l'Etat sont ramenés à 30 jours maximum. Le délai moyen en Languedoc-Roussillon est inférieur à 13 jours. Afin d'améliorer la trésorerie des entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), une avance de 20 % sera versée sur les marchés de plus de 20 000 €, en 2009 (contre 5 % auparavant). Pour accélérer les procédures, le seuil d'appel d'offre des marchés publics de travaux de l'Etat passe de 210 000 € à 5,15 M€.

Des contrats avec les collectivités pour faciliter leurs investissements

Les collectivités sont invitées à accompagner le plan de relance de l'Etat. Elles pourront bénéficier d'un remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA pour réaliser des investissements supplémentaires.

Les crédits européens mobilisés

L'Etat et la Région accéléreront en 2009 et 2010 la mise en œuvre des programmes européens pour accompagner le Plan de Relance.

Le plan de relance de l'économie française a été annoncé par le Président de la République le 4 décembre 2008.

Il prévoit notamment d'accélérer les efforts d'investissement pour relancer la machine économique et préparer la compétitivité de demain.

Ceci passe par une fluidification de la dépense publique, un effort d'investissement accru et un soutien aux collectivités locales. Les services de l'Etat sont mobilisés, sur tout le territoire du Languedoc-Roussillon, pour mettre en œuvre dès à présent ce plan ambitieux.

Claude BALAND

Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

52 M€ pour accélérer les grandes opérations d'aménagement du territoire.

- A750 : 25 M€ pour la dernière section non aménagée entre A75 et Montpellier (RD32-Mas d'Alhen) dans l'Hérault.
- Contournement LGV de Nîmes et Montpellier. 17,8 M€ pour accélérer les acquisitions foncières et les études. L'Etat couvre ainsi la totalité de son engagement pour cette partie de l'opération (23 M€).
- Aménagement du site de St Charles à Montpellier, 4,8 M€ pour la tête de projet Campus.
- Canal du Rhône à Sète. 4,4 M€ dans la ligne droite de Carnon pour développer le trafic.



La LGV (photo RFF)



Canal du Rhône à Sète (photo Mission Littoral)



5,3 M€ supplémentaires de subventions d'aménagement du territoire.

- 1,3 M€ supplémentaires du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) sont mobilisés pour accompagner les projets des collectivités :
 - Un pôle agricole à Aumont-Aubrac (Lozère)
 - La médiathèque de Carcassonne (Aude)
 - La maison médicale du Vigan (Gard)
 - La passerelle-piétons de la gare de Perpignan (Pyrénées-Orientales)
 - Le complexe médico-social, sanitaire et sportif de Montrodat (Lozère)
- 4 M€ permettront également de solder dès maintenant toutes les subventions dues à fin 2008.

5,9 M€ L'Etat exemplaire pour la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

Des travaux sont prévus dans la **Cité Administrative de Carcassonne** pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et débiter le programme d'isolation thermique du Grenelle de l'environnement.

32 M€ de crédits supplémentaires pour des opérations en cours.

- 8 M€ pour l'entretien de 48 km de routes nationales :
 - RN106 ouest de Nîmes et Sainte-Cécile
 - A750 secteur Saint-Paul
 - RN116 Perpignan-Le Soler
 - A75 secteurs Marvejols, le Buisson, les Rives
 - RN88 Lahondès-Chaudeyrac
- 0,9 M€ pour la modernisation de la ligne ferroviaire Alès-Langogne et des crédits pour améliorer l'accès des gares pour les personnes à mobilité réduite.
- 5,9 M€ d'investissement supplémentaire pour l'enseignement supérieur et la recherche :
 - centre de recherche en cancérologie de Montpellier
 - réhabilitation de logements étudiants
 - mise en sécurité d'établissements (UM 1, UM 2, Université de Perpignan)
- 3,7 M€ de relance pour la culture et le patrimoine :
 - cathédrale Saint Michel de Carcassonne
 - maison de l'avocat des pauvres à Nîmes
 - cité de la danse à Montpellier
- 1,2 M€ pour des ouvrages de navigation.
- 3,6 M€ pour l'amélioration du patrimoine du ministère de la Justice.
- 1,25 M€ pour sécuriser les hôpitaux psychiatriques.
- 7,3 M€ pour améliorer l'immobilier du ministère de la Défense (Aude et Gard).



(photo DRE)



La cathédrale St Michel de Carcassonne (photo DRAC)



(photo UM1)

